

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
2° REGION MILITAIRE
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°02

L'entreprise « Khaldi Houari », dont le siège social sis à: 10 Cité Abdennour Bouanani Wilaya d'Ain Temouchent, titulaire du Marché n°148/2024 du 17/12/2024, portant sur « Travaux de Réalisation de la voirie + place d'arme + poste de police + mur de clôture + guérite + accès principale + abris pour véhicules lourds + abris pour véhicules légers + bâche à eau 200 m³ + réseau électrique extérieur + réseau d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) + réseau AEP (arrosage/incendie) au niveau de Tlemcen » objet de visa CRM n°436/2024 du 12/12/2024, est mise en demeure pour la deuxième fois dans un délai de (10) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivant :

- lenteur dans la cadence des travaux.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de la société, conformément à la réglementation en vigueur.